



FICHE D'INSCRIPTION 2023/2024
RESTAURATION SCOLAIRE – Ville de SAINT-DIE DES VOSGES

Document à compléter (recto/verso)
à remettre au Service Education ou à l'animateur référent périscolaire de l'école,
pour le vendredi 07 juillet 2023

Cadre réservé à l'administration

CARTE CITE PASS' Réalisée le :

TARIF 2023/2024 Catégorie :

Enfants du foyer fréquentant une école publique maternelle ou élémentaire
Il est demandé aux parents d'inscrire leur(s) enfant(s) à l'année

SERVICE RESTAURATION

Nom – Prénom	Né(e) le	Menu standard classique	Menu végétarien/poisson	Ecole fréquentée	Classe	Inscription annuelle (cochez les cases)			
						Lun.	Mar.	Jeu.	Ven.
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			Inscription ponctuelle avec réservation 3 jours avant			<input type="checkbox"/>

COORDONNÉES

Représentants légaux
 (rayez les mentions inutiles)

Parent 1

Autorité Parentale : oui non
 Situation Familiale :
 célibataire – marié – pacsé – divorcé – veuf
 Nom :
 Prénom :
 Adresse :

Téléphone du domicile :
 Téléphone professionnel :
 Portable :
Email (obligatoire) :

Parent 2

Autorité Parentale : oui non
 Situation Familiale :
 célibataire – marié – pacsé – divorcé – veuf
 Nom :
 Prénom :
 Adresse :

Téléphone du domicile :
 Téléphone professionnel :
 Portable :
Email (obligatoire) :

FACTURATION

Le portail à utiliser est : **apptable** merci de désigner le titulaire assurant le paiement de la restauration scolaire,

Signature Obligatoire : Parent 1 Parent 2



VILLE DE SAINT-DIE DES VOSGES



SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE

Les modalités d'utilisation et de fonctionnement des restaurants scolaires sont définies dans un règlement intérieur, qui est consultable :

- sur le site internet de la ville : www.saintdie.eu, rubrique Enseignement – Ecole primaire – restaurant scolaire
- par affichage dans chaque école publique
- sous format papier sur demande à l'accueil de l'hôtel de ville

Je soussigné(e), Madame, Monsieur,

Responsable légal de (prénom et nom du ou des enfants) :

Accueilli dans le restaurant scolaire de l'école :

certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du service de la restauration scolaire de la ville de SAINT-DIE DES VOSGES, accepte de m'y conformer, m'engage à régler mes factures conformément au présent règlement, et atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

A SAINT-DIE-DES-VOSGES, le

Signature du représentant légal de l'enfant,
Précédée de la mention « lu et approuvé »